



UvA-DARE (Digital Academic Repository)

Le roi et l'exil

Les relations de Charles de Gaulle avec les Juifs jusqu'en 1940

Foucaud-Royer, E.A.J.

Publication date

2019

Document Version

Other version

License

Other

[Link to publication](#)

Citation for published version (APA):

Foucaud-Royer, E. A. J. (2019). *Le roi et l'exil: Les relations de Charles de Gaulle avec les Juifs jusqu'en 1940*. [Universiteit van Amsterdam].

General rights

It is not permitted to download or to forward/distribute the text or part of it without the consent of the author(s) and/or copyright holder(s), other than for strictly personal, individual use, unless the work is under an open content license (like Creative Commons).

Disclaimer/Complaints regulations

If you believe that digital publication of certain material infringes any of your rights or (privacy) interests, please let the Library know, stating your reasons. In case of a legitimate complaint, the Library will make the material inaccessible and/or remove it from the website. Please Ask the Library: <https://uba.uva.nl/en/contact>, or a letter to: Library of the University of Amsterdam, Secretariat, Singel 425, 1012 WP Amsterdam, The Netherlands. You will be contacted as soon as possible.

Chapitre 1. Autour des « ancêtres juifs » du général de Gaulle

Le nom de Pierre Leoni réapparaît chez les Bourbons, à travers les Vendôme, si bien que Henri IV et Louis XIV ont un nez caractéristique. Cela n'est pas très grave, mais la branche cadette hérite de l'instabilité, de l'agitation et de l'anxiété propres à la race juive. Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, se conduit pendant la Fronde comme un homme sans traditions françaises.

René Martial, revue *Guérir*, 1^{er} mars 1939, cité dans
L'intermédiaire des chercheurs et curieux, juillet 1964

I. Une certaine idée de la famille

I. 1. L'histoire familiale comme recueil d'*exempla*

De toutes les influences que reçut Charles de Gaulle au cours d'une vie qui ne manqua ni de rencontres ni d'événements, c'est celle de sa famille qui semble avoir été la plus déterminante. On connaît la confession qui ouvre les *Mémoires de guerre* : « Cette foi a grandi en même temps que moi dans le milieu où je suis né. Mon père, homme de pensée, de culture, de tradition, était imprégné du sentiment de la dignité de la France. Il m'en a découvert l'Histoire. Ma mère portait à la patrie une passion intransigeante à l'égal de sa piété religieuse ».²¹ Derrière la peinture un peu traditionnelle d'un foyer de la III^e République, brossée si rapidement qu'on pourrait la croire – à tort – avoir été placée là pour sacrifier aux usages du genre, se loge en fait un vibrant éloge des siens.

D'autres sources moins officielles, les témoignages ou la correspondance, en révèlent mieux la dimension. En septembre 1940, tout juste lancé sur la scène politique, de Gaulle lâche à un homologue britannique, le général Spears, sur le pont du navire qui les mène à Dakar : « Ma famille est l'une des rares établies à Paris dès le XVIII^e siècle ».²² A l'autre bout de sa carrière, le 9 novembre 1970, quelques heures à peine avant l'accident vasculaire qui devait causer sa mort, il écrivait encore à un cousin pour le remercier de lui avoir envoyé une généalogie des Maillot, sa famille maternelle. « Il m'est doux aussi de vérifier », mande-t-il

²¹ *MG*, p. 9.

²² Eric Roussel, *Charles de Gaulle, op. cit.*, p. 7. Une confidence de Claude Guy est rapportée en note : « Le général me rappelle volontiers, dans nos conversations, qu'il est de vieille lignée parisienne ».

alors au dénommé Louis Watrigant, « qu'il y eut chez tous – morts et vivants – des trésors de courage, de valeur et de fidélité à la religion et à la Patrie »²³.

On rapporte entre ces deux dates extrêmes une multitude de témoignages corroborant ces deux-là. Celui d'Alain Peyrefitte²⁴, témoin capital, en tout cas pour la période qu'il passa au gouvernement entre 1962 et 1968, a pour visée de les résumer tous :

Bien qu'il fût très discret sur lui-même et sur les siens, le Général ne cachait nullement l'importance qu'il attachait à la *famille* ; la sienne, celle des autres. Non pas seulement la famille nucléaire ; mais la lointaine parentèle. Il n'évoquait pas ces questions dans les relations de travail ; mais dans les repas en petit comité, ou en voyage, il donnait volontiers, quand il était de bonne humeur, d'étourdissantes précisions sur les arbres généalogiques de nos rois, sur ses propres ascendants ou collatéraux proches ou lointains. Sa mémoire presque anormale se combinait avec son intérêt à l'égard des liens familiaux, pour faire de lui un redoutable expert en généalogie.²⁵

Le Général, qu'on se le tienne pour dit, a possédé au plus haut point le sens de la famille.

Il y a pourtant plusieurs manières de s'intéresser aux siens. On ne cherche généralement pas chez ses ancêtres ce qu'on souhaite voir chez sa femme ou ses enfants. Or ce qui frappe d'emblée chez Charles de Gaulle, c'est l'extrême proximité qu'il semble y avoir entre ces deux approches, d'ordinaire si distinctes : un rapport de quasi identité existe en effet entre la « famille nucléaire » et la « lointaine parentèle ». L'une est déterminée par l'autre. C'est pourquoi on a pu dire qu'il « habitait sa statue »²⁶. Presque aussi loin qu'on puisse remonter, dans le monde comme en famille, Charles André Joseph Marie de Gaulle demeura toujours *le Général*, cravaté dès le lever, universellement voussoyé²⁷, grand homme y compris et jusque chez les siens.

Une vieille culture de bourgeois catholique, secondée par un véritable culte de l'histoire dans laquelle il avait le talent, un peu maniaque il faut bien dire, de se projeter en permanence, ainsi qu'un reste d'absolutisme associant pouvoir et distance – « le prestige ne peut aller sans mystère »²⁸ –, sont les causes évidentes de cette singulière attitude. Celle-ci rejaillit sur ses

²³ *LNC III*, pp. 1170-1171.

²⁴ Alain Peyrefitte (1925-1999), maire de Provins, député, ministre et porte-parole du gouvernement, a publié à partir de 1994 le principal témoignage sur la présidence de Charles de Gaulle : *C'était de Gaulle* (3 volumes), Paris : Éditions de Fallois-Fayard, 1994-2000, rééd. Paris : Gallimard Quarto, 2002.

²⁵ Joseph Valynseele et Nicole Dreneau, *La Parentèle de Charles et Yvonne de Gaulle*, Paris : L'intermédiaire des chercheurs et des curieux, 1990, p. 9. Le fait que le témoignage majeur d'Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, ne fournisse pas d'anecdotes de ce type montre le caractère malgré tout parcellaire des souvenirs retranscrits.

²⁶ Alain Peyrefitte, L'homme qui habitait sa statue, *Historia*, Paris, 1980 (n° 400), p. 16.

²⁷ Exception faite, on le sait, du maréchal Alphonse Juin, son condisciple à Saint-Cyr.

²⁸ « Le prestige ne peut aller sans mystère, car on révère peu ce que l'on connaît trop bien. Tous les cultes ont leurs tabernacles et il n'y a pas de grand homme pour ses domestiques ». *FE*, p. 181.

proches qui tous semblent avoir livré comme d'une voix leur témoignage à ce sujet. Mais elle implique également ses ancêtres.

La généalogie, c'est un fait, n'est pas une science exacte. Deux parents, quatre grands-parents, huit arrière-grands-parents... cela fait déjà une moyenne de 518 ascendants pour qui remonte dans les archives la modeste séquence de deux siècles. Ne dit-on pas de chacun qu'il descend au moins d'un roi et d'un pendu ? De fait, la prolifération des ancêtres finirait par nous faire hériter de tous si les lignées ne s'ombrèrent irrémédiablement dans l'oubli ; que ce soit en raison du manque d'archives, ou par méconnaissance. Car on ne retient jamais tous ses aïeux ; mais on les sélectionne, selon leur intérêt, c'est-à-dire selon nos intérêts. Ainsi entendue, la généalogie apparaît comme une science des choix. Et Charles de Gaulle sut toujours faire les siens.

Il mentionne volontiers, on l'a vu, son trisaïeul Jean-Baptiste de Gaulle. Au XVIII^e siècle, celui-ci avait quitté sa Champagne natale pour occuper une charge au Parlement de Paris. Source de fierté pour son descendant : accédant à la robe, la famille avait gravi en effet un échelon de taille. Le fils de ce personnage ne put cependant occuper les mêmes fonctions après 1794, date à laquelle il fut emprisonné pour ses opinions royalistes. S'il s'en sortit vivant, à la différence de Saint-Just qui partagea la même captivité, ce fut grâce aux hasards de l'histoire et à la chute de Robespierre.

I. 2. L'origine légendaire du gaullisme

Le visiteur curieux peut aujourd'hui trouver les portraits de tous ces personnages dans le salon de la Boiserie, à Colombey-les-deux-Eglises, demeure de la famille de Gaulle. Le maître des lieux, en son temps, les présentait volontiers. Il n'évoquait guère en revanche, bien qu'il se trouvât lui-même quasiment établi sur leurs terres – est-ce un hasard ? – les premiers porteurs connus de son nom. *De Gaulle* : ce patronyme qu'il portait si haut lui venait en effet d'une famille de marchands de Châlons. On en a proposé plusieurs étymologies²⁹. Une chose est il est claire : il n'a jamais rien eu à faire ni avec la noblesse (la particule n'étant pas nobiliaire) ni avec la Gaule. Si noblesse il y eût, elle fut modeste et tardive³⁰.

De tout cela, non seulement Charles de Gaulle ne dit rien, mais il affirme, dans une lettre de 1964 adressée à un dénommé Batard, conseiller à la Cour d'appel de Caen, descendre de « Jean de Gaulle, qui défendit Vire contre les Anglais en 1418 », et qui, « après

²⁹ *De Gaulle* pourrait être une ancienne adaptation de *Waldan* (nom allemand), *Gaule* (longue perche), *Galle* (le pays), ou encore *Gohl* (chauve ou encore marécage, en bas allemand). Albert Dauzat, dans son *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, penche pour une francisation du flamand *van de Walle* : nom probable d'un homme dont la maison était bâtie sur le rempart.

³⁰ Un représentant du Foreign Office britannique, trouvant de Gaulle d'humeur expansive lors d'un dîner en 1942, l'entendit louer les vertus de la « petite noblesse de campagne », plus patriote que la haute noblesse, en ajoutant : « et j'en suis ». Julian Jackson, *A Certain Idea of France : The Life of Charles de Gaulle*, *op. cit.*, p. 8.

confiscation de ses biens (...) alla s'établir en Bourgogne où [sa] famille résida »³¹. Inutile de dire qu'aucun lien n'a jamais été établi entre ce gentilhomme normand et les de Gaulle de Bourgogne, ni même entre ces derniers, capitaines-châtelains de Cuisery (loin vers le sud, vers Tournus), et les de Gaulle de Champagne, seuls ancêtres avérés dont les archives ne disent rien au-delà du XVII^e siècle³². La réalité étant bien sûr plus prosaïque : à savoir que le patronyme *de Gaulle* et ses variantes – *Degaulle*, *Dewaulle*, *Gaule*, *Gaulet*, *Gaulon* – n'est pas rare en France, et qu'on ne peut faire de tous ses homonymes des parents.

Cette généalogie peu scrupuleuse, il est vrai, n'était pas l'œuvre de Charles de Gaulle lui-même. Elle remontait à un travail d'archives mené par son grand-père, Julien de Gaulle, ancien élève de l'école des Chartes et laborieux historien de la capitale dont le nom orne aujourd'hui, avec d'autres, le mur d'enceinte de l'hôtel Carnavalet à Paris.

Cependant, en reprenant un tel récit à son compte, ce dernier laisse entrevoir la tentation qui fut la sienne d'ancrer son action politique dans un continuum plus vaste, plus noble et par là même plus symbolique qu'elle pouvait espérer l'être, accréditant l'idée d'une prédestination laïque annonçant par avance sa formidable carrière. D'obscur figure médiévale, Jean de Gaulle devenait cette voix visionnaire prêchant dans le désert, obligée de s'exiler après n'avoir pu éviter l'occupation du territoire national en attendant l'épopée de Jeanne d'Arc. C'est là ce que ne manqueront pas de colporter, pas toujours très adroitement, bien des travaux d'histoire :

Azincourt, 25 octobre 1415. Jehan de Gaulle est dubitatif. La stratégie qui a été adoptée par Charles d'Orléans pour contrer les Anglais à Azincourt lui semble vouée à l'échec. La leçon de Crécy n'a pas été retenue. Mais ce que propose le valeureux chevalier est par trop révolutionnaire : il prône la guerre de mouvement, alors que la tradition guerrière de la France consiste en un affrontement direct. Ce qu'il avait prédit est arrivé : les Français ont été défaits. Jehan de Gaulle n'est pas découragé. Ses frères d'armes veulent étoffer le camp armagnac et se réunir en « compagnons de Gaulle ».³³

Si ce petit bijou d'humour involontaire, représentant d'une littérature plus vaste qui n'est pas sans rapport avec l'hagiographie, peut inspirer une réflexion sérieuse, c'est que la frontière entre mythe et histoire est décidément bien poreuse, y compris et en particulier dans les études gaulliennes. Que le déterminisme familial ait guidé ici un beau représentant de la bourgeoisie intellectuelle à se piquer de sang bleu en dit long, en effet, sur le poids des représentations aristocratiques en France, sur la manière dont de Gaulle se concevait face à la France et aux Français – et sur son sens de l'histoire et de la famille.

³¹ *LNC III*, p. 649.

³² Jehan de Gaulle, mort à Châlons-sur-Marne en 1672, est son plus lointain ancêtre attesté.

³³ Catherine Legrand, *Chroniques de l'Histoire, Charles de Gaulle*, Paris : Chroniques, 1997.

Il est donc faux de présenter de Gaulle comme un homme « né à la vie publique à cinquante ans, comme Minerve est sortie de la cuisse de Jupiter, armé et casqué pour s'emparer du pouvoir »³⁴. Ou de prétendre, comme le fera Malraux non sans une dose appréciable de flatterie ou de généralisations abusives : « Vous n'avez pas d'enfance, et, au fond, il n'y a pas de Charles : si l'on traduisait le texte à la troisième personne, rien ne serait changé »³⁵. Le fait que Charles de Gaulle ait affirmé être un « homme seul », ne reconnaître pour sien « nul parti, ligue, organisation, classe »³⁶, ne veut pas dire qu'il n'eut jamais « ni aïeux ni descendants »³⁷. Concevoir ainsi l'histoire au moyen exclusif d'hommes providentiels constitue au mieux un procédé daté, au pire une entreprise fallacieuse.

II. Du bon usage de ses ancêtres

II. 1. La famille dans les discours publics

Ce ne serait cependant pas rendre justice à la mémoire d'un homme qui, tout compte fait, « n'était pas homme à faire son nid dans un espalier généalogique »³⁸, que de s'en tenir là. Car ce n'est pas sans un but bien précis que Charles de Gaulle convoquait ses ancêtres au grand banquet de la politique. A eux est revenue la tâche essentielle de relier, comme un pont, l'homme qu'il était à la nation qu'il prétendait incarner. En se présentant comme membre d'une lignée, de Gaulle place sa famille à l'interface entre la grande et la petite histoire, assignant à ses prédécesseurs le rôle de médiateurs dans une fonction d'intercession laïque. C'est pourquoi il lui faut les voir si lisses, si droits, si exemplaires. On ne s'étonnera pas, dès lors, de retrouver si souvent la trace des siens dans une dernière catégorie de sources : celle des discours officiels.

Il peut paraître curieux qu'un pareil homme, d'ordinaire si hostile à tout mélange entre vie privée et vie publique, fermant hermétiquement les portes de la Boisserie et allant jusqu'à se faire installer un compteur électrique personnel au palais de l'Élysée, se soit si souvent employé à faire figurer les siens dans les nombreuses tournées qu'il fit, en France comme à l'étranger. Sans doute le thème du voyage, et plus particulièrement celui du tour de France, alors bien établi (depuis le bon roi Henri des manuels scolaires jusqu'au *Tour de la France par deux enfants* de G. Bruno, pour ne rien dire d'une fameuse course cycliste), à mi-chemin

³⁴ Jean Pouget, *Un certain capitaine de Gaulle*, Paris : Fayard, 1973, p. 11. L'auteur, après avoir affirmé que de Gaulle n'a « pas de généalogie », en vient pourtant au chapitre suivant à présenter sa famille.

³⁵ Lettre d'André Malraux à Charles de Gaulle, 20 octobre 1970. Bibliothèque Doucet, MLX C 961 (autorisation Mme Florence Malraux).

³⁶ Jean Pouget, *Un certain capitaine de Gaulle*, op. cit., p. 11.

³⁷ Lucien Nachin, *Charles de Gaulle, Général de France*, Paris : Berger-Levrault, 1971, p. 6. La citation reprend un passage des *Caractères* de La Bruyère.

³⁸ André Frossard, *La France en général*, Paris : Plon, 1975, p. 28.

entre le jeu des représentations et l'expérience directe, se prêtait-il admirablement à cette évocation.

On trouve ainsi un oncle homonyme mentionné dans une visite à Quimper en février 1969. Passionné par le celtisme, auteur d'une œuvre poétique en langue bretonne, ce premier Charles de Gaulle avait plaidé en son temps pour le renouveau des langues régionales : du pain béni, pour qui alors cherchait à lancer l'idée de régionalisation.

Un autre exemple fameux, un peu après la Bretagne, fut le voyage entrepris en Irlande, alors qu'il s'agira après l'échec du référendum perdu et le retrait des affaires, de fuir les commémorations du mois de juin. Une gabardine flottant au vent, l'escorte de « Tante Yvonne » accompagnée de l'aide de camp Flohic : voilà l'image qui marquera tant de Français jusqu'à François Mitterrand³⁹. On sait moins que c'est un ancêtre irlandais, Andronic Mac Cartan, qui avait justifié ce déplacement. Ni que Joséphine de Gaulle, grand-mère du Général, avait déjà écrit une biographie de Daniel O'Connell, le libérateur de l'île. Pendant son séjour, le libérateur de la France recevra des mains de représentants du clan Mc Cartan un arbre généalogique remontant jusqu'à une lignée royale. « C'est une sorte d'instinct qui m'a porté vers l'Irlande, peut-être à cause du sang irlandais qui coule dans mes veines », conclura Charles de Gaulle à cette occasion. « On remonte toujours à ses sources... »⁴⁰

II. 2. Louis-Philippe Kolb, un ancêtre venu d'Allemagne

C'est cependant l'évocation impromptue d'un autre de ses ancêtres, en marge d'un discours à Ludwigsburg, quelques années avant ces événements, qui retient plus particulièrement l'attention sur ce sujet. Le monde apprit en effet alors que l'homme qui incarnait la France, et qui par deux fois avait porté les armes sur les marches de l'est, possédait outre-Rhin un précurseur en la personne de Louis-Philippe Kolb, sergent-major arrivé en France avec les régiments suisses au temps de Louis XVI. Bien que les relations entre de Gaulle et l'Allemagne eussent été jusque-là (à l'image de ce qu'elles étaient au niveau national) assez complexes, oscillant entre l'admiration distante et une haine tenace, la revendication d'une origine teutonne ne semble pas avoir posé problème à l'intéressé au temps de la construction européenne. Si l'on en croit un témoignage du journaliste Michel Anfrol, c'est même tout le contraire.

A propos du cousin Kolb, comme l'a surnommé la presse française à ce moment (c'était à la fin de son voyage en Allemagne), le dernier jour, le Général est venu s'entretenir avec quelques journalistes qui étaient restés déjeuner, et tout à coup, devant moi, un cameraman et un preneur de son, il nous dit : « Puisque vous êtes là, je vais vous

³⁹ Georges-Marc Benamou, *Le dernier Mitterrand*, Paris : Plon, 2005.

⁴⁰ Jean Mauriac, *Mort du général de Gaulle*, Paris : Grasset, 1972, p. 69.

raconter l'histoire de ma famille Kolb ». (...) Il connaissait très bien son origine et son histoire et s'y intéressait beaucoup ; apparemment, cette famille Kolb et ce cousin de Stuttgart jouaient un grand rôle dans son origine.⁴¹

C'est le moment de dire que le « cousin Kolb », en 1962, ne tombait pas par hasard de son arbre généalogique. Sur le théâtre de la grande réconciliation franco-allemande, il avait un rôle très clair à jouer : contribuer au bon déroulement du déplacement présidentiel dans le pays du *jus sanguinis*⁴². Le voyage, mené de main de maître par un chef de l'Etat alors au sommet de son art, sera suivi par l'invitation – cas unique, remarquable et significatif – du chancelier Adenauer dans sa résidence privée de la Boisserie. « Parce que j'ai été pour eux un adversaire implacable pendant la guerre », résuma Charles de Gaulle, « c'est de moi qu'ils attendent l'absolution pour leurs crimes de guerre »⁴³. Il ne croyait pas si bien dire : le ministre-président du Bade-Wurtemberg Kurt Georg Kiesinger, qui le reçut à cette occasion, avait pour lui un sérieux passé de national-socialiste. Une fois élu à la Chancellerie en 1968, c'est lui qui serait publiquement giflé par Beate Klarsfeld dans un geste abondamment commenté. De Gaulle, qui n'en sait vraisemblablement rien quatre ans auparavant, n'hésita pas en tout cas à s'impliquer personnellement pour ce pays où il avait été retenu presque deux ans en captivité pendant la Première Guerre, qu'il avait combattu comme aucun autre à l'occasion de la Seconde, et dont il appréciait, comme beaucoup d'hommes de sa génération, la culture et la langue – la seule vivante qu'il avait apprise étant jeune, et dont les discours de 1962, prononcés en allemand, montrent qu'il était encore capable de la pratiquer moyennant quelques efforts louables.

C'est sur cet arrière-fond que l'ancêtre Kolb se détache, et il le fait presque naturellement. Il ne faut pas voir dans son apparition propice un quelconque opportunisme généalogique, encore moins du cynisme. Il ne s'agit que bonne stratégie politique au sens le plus classique du terme, une chose que Charles de Gaulle concevait en termes clairs :

Il faut donc que dans les projets, la manière, le mouvement de l'esprit, un élément demeure que les autres ne puissent saisir et qui les intrigue, les émeuve, les tienne en haleine. Non, certes, que l'on doive s'enfermer dans une tour d'ivoire, ignorer ses subordonnés, leur demeurer inaccessible. Bien au contraire, l'empire sur les âmes exige qu'on les observe et que chacun puisse croire qu'il a été distingué. Mais, à condition que l'on joigne à cette recherche un système de ne point se livrer, un parti pris de garder par-devers soi quelque secret de surprise qui risque à toute heure d'intervenir. La foi latente

⁴¹ Fondation Charles de Gaulle, *Charles de Gaulle, la jeunesse et la guerre 1890-1920*, Paris : Plon, 2001, p. 34.

⁴² *Droit du sang*, opposé traditionnellement au *droit du sol*. Ces deux conceptions de la nationalité ont longtemps cristallisé l'antagonisme franco-allemand autour du cas de l'Alsace-Lorraine. Elles ont été inspirées, côté allemand, par la pensée de Fichte, et du côté français par celle d'Ernest Renan.

⁴³ Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Paris : Gallimard Quarto, 2002, p. 167.

des masses fait le reste.⁴⁴

II. 3. Les Kolb, une famille du Nord

Pour la famille de Gaulle, l'ascendance Kolb ne suggérait cependant pas d'emblée une identité allemande, mais bien plutôt nordique. Il faut savoir que la filiation gaullienne est établie au trois quart dans les villes de Dunkerque, Lille ou Valenciennes. L'ascendance maternelle en provient exclusivement ; la paternelle à demi, par consanguinité. Charles de Gaulle, bien que grandi à Paris et établi en Champagne, avait vu le jour le 22 novembre 1890 dans une maison bourgeoise de la rue Princesse, à Lille, aujourd'hui transformée en musée. Les générations de grands négociants, d'administrateurs ou de juristes qui l'avaient précédé dans ces contrées représentaient un monde dont il conserva toute sa vie non seulement l'empreinte, mais la nostalgie. En 1947, après que l'oncle qui occupait les lieux eut quitté notre monde, de Gaulle aurait projeté de faire l'acquisition de sa maison natale. C'est en tout cas ce que note André Frossard :

La conversation la plus émouvante que j'aie eue avec de Gaulle est celle où j'ai su qu'il y avait, chez lui aussi, le souvenir d'une maison : la rue Princesse à Lille, le seul endroit du monde où il aurait peut-être recouvré ce droit d'être lui-même que sa fonction lui avait retiré, où il savait, me dit-il, qu'il ne retournerait jamais.⁴⁵

Le romantisme en moins, ce même attachement fut exprimé plusieurs fois en public, par exemple lors de sa première visite officielle dans la capitale du Nord, dès le 30 septembre 1944 : « Nous autres, Lillois, ce sont les vérités que nous regardons en face, beaucoup plus que nous ne goûtons les formules »⁴⁶. « Nous autres gens du Nord », affirmera-t-il encore à l'hippodrome des Flandres de Marcq-en-Barœul le 29 juin 1947, se remémorant peut-être une lecture de Heine, qu'il appréciait, et qui s'était jadis exprimé en des termes comparables depuis son exil parisien : « Nous autres, gens du nord, nous sommes d'un sang plus froid (...). Le climat nous facilite l'exercice des vertus chrétiennes »⁴⁷. Autant dire, avec Jacques Chaban-Delmas, que sur le plan de la sensibilité de Gaulle fut très loin de se concevoir comme le représentant d'un pays mondialement réputé pour sa légèreté : « La France qu'il imaginait ne danse pas la sardane »⁴⁸.

⁴⁴ *FE*, 181.

⁴⁵ André Frossard, *La France en général, op. cit.*, p. 30.

⁴⁶ Michel Marcq, *Charles de Gaulle : La liberté du monde*, Lille : La voix du Nord, 1991, p. 178.

⁴⁷ Heinrich Heine, *De l'Allemagne*, Berlin : Akademie-Verlag, 1978, p. 31. Le livre, constamment réédité, est paru initialement dans la *Revue des deux mondes* en 1834.

⁴⁸ Michel Marcq, *Charles de Gaulle : La légende du nord*, Saint-Denis : Renaudot et Cie, 1988, p. 17.

Mais que pouvait donc trouver celui qui se décrira aussi comme un « petit Lillois de Paris »⁴⁹ dans ces plaines venteuses et froides de Flandre, du Hainaut ou d'Artois ? Essentiellement des valeurs. Pour le militaire qu'il est, le Nord, c'est d'abord le pays des Dumouriez, Faidherbe, Pétain – auxquels on pourra ajouter plus tard Philippe de Hautecloque, le maréchal Leclerc. Région de front par excellence, plus féconde en hommes de guerre qu'en politiques. Là commence pour de Gaulle la « mauvaise frontière », cette fatalité nationale qu'eurent à subir Rome, la Monarchie, la Révolution, Napoléon, qui renouvelle à chaque génération le péril de la France et où il avait vu la République ensevelir, dit-il, « le tiers de notre jeunesse »⁵⁰. Mais le Nord, c'est aussi cette région où priment l'industrie, le pragmatisme, la piété : sentiments glorifiés par le poète Albert Samain qui avait su rendre dans une facture classique profondément admirée par de Gaulle, ce pays rude aux sobres paysages, introverti jusqu'à la tristesse mais profondément vivant et authentique.

Et maintenant, j'entends en moi l'âme du Nord
Qui chante, et chaque jour j'aime d'un cœur plus fort

Ton air de sainte femme ô ma terre de Flandre,
Ton peuple fier et droit ennemi de l'esclandre,
Ta douceur de misère où le cœur se sent prendre,

Tes marais, tes prés verts où rouissent les lins,
Tes bateaux, ton ciel gris où tournent les moulins,
Et cette veuve en noir avec ses orphelins...⁵¹

La famille Kolb avait donc fait souche en Flandre. Pour preuve de sa bonne adaptation, elle avait fourni sur son nouveau terroir quelques citoyens remarquables. Le plus influent fut certainement Charles Kolb-Bernard, qui à ce titre occupera une partie du chapitre suivant. L'homme fit carrière dans les sucres avant de devenir un des principaux représentants de la droite catholique monarchiste. Président de la Chambre de commerce de Lille, député du Nord puis sénateur inamovible, il reste comme le seul politique d'envergure de la famille avant l'homme du 18 juin, et comme un activiste zélé de la religion, fondant à Lille la société Saint-Vincent-de-Paul, s'impliquant dans diverses œuvres notamment en faveur des ouvriers, ainsi que pour l'enseignement chrétien. Ce personnage, avec lequel, dit-on, le Général n'était pas sans ressemblance physique, fut pour beaucoup dans la culture catholique sociale de la famille de Gaulle – partant, dans la culture politique de la V^e République.

⁴⁹ *MG*, p. 9.

⁵⁰ *FE*, p. 236.

⁵¹ « Mon enfance captive... », poème posthume publié en 1901. De Gaulle, qui cite souvent Samain, aurait reproché à Georges Pompidou d'avoir omis de mentionner l'auteur dans son *Anthologie de la poésie française*.

La proximité de Charles de Gaulle avec la famille Kolb fut telle qu'il fut question, au moins une fois, de mariage. Après avoir essayé deux ans auparavant « un des plus grands chagrins personnels » de sa vie en perdant dans la guerre, ainsi qu'il le confiera bien plus tard à un collaborateur de la France Libre, une jeune personne dont on ignore l'identité⁵², Charles se vit suggérer sa cousine Thérèse Kolb. Une lettre écrite en 1919 laisse transparaître sa « vive impression » : « J'ai gardé d'elle un souvenir très particulier. Celui d'une jeune femme en effet charmante comme vous le dites, et dont l'intelligence réservée et la délicate finesse m'avaient frappé »⁵³. Il est vrai que le jeune capitaine s'empresse d'ajouter : « il y a des années que je ne l'ai vue et je ne puis croire qu'elle se souvienne de ma modeste personne »⁵⁴.

Tout cela rend le paysage matrimonial de Charles de Gaulle pour le moins circonscrit. Placé sous les auspices de sa mère, il prend même franchement l'allure d'une stratégie familiale. Il faut dire que l'endogamie était souvent la norme dans ces milieux. Le dossier d'histoire familiale qu'envoya Louis Watrigant à de Gaulle à la toute fin de sa vie ne le cache pas : « Lille était une ville calme, assez renfermée, les relations ne dépassaient guère le cadre familial. Les cercles de famille étaient très fermés, et la vie y était simple. D'un côté, les familles d'industriels, textiles, industrie chimique, ateliers de constructions, ferronnerie... et j'en oublie, vivaient entre elle et les alliances ne sortaient guère de ce cadre »⁵⁵. C'est ainsi que sa propre mère, Jeanne, avait épousé son cousin Henri de Gaulle. Certes, le mariage de son fils Charles sortira finalement du clan familial. Mais l'union avec Yvonne Vendroux, issue d'une ancienne famille d'industriels et d'armateurs de Calais et de Charleville, eux aussi très endogames, très catholiques, très monarchistes, ne fait pas figure de révolution. Bien au contraire. Elle montre, pour de Gaulle, quelle association alliait dans son esprit le sentiment filial et la région du Nord, dont les Kolb restaient les plus éminents représentants.

III. Les « juifs Kolb »

III. 1. Un roman français

Il fallait en passer par ce long détour généalogique pour comprendre dans quel ciel devait éclater, en 1965 – année de la première élection présidentielle au suffrage universel

⁵² De Gaulle écrira simplement : « une jeune fille qui était alors presque ma fiancée, fut tuée à Lille (...) par un obus anglais ». Lettre du 9 mars 1942 citée par Michel Marcq (*Charles de Gaulle : La Liberté du monde, op. cit.*, p. 174).

⁵³ Michel Tauriac, *Vivre avec de Gaulle : les derniers témoins racontent l'homme*, Paris : Plon, 2008, p. 266.

⁵⁴ Jean Lacouture, *De Gaulle, 1. Le rebelle, 1890-1944*, Paris : Seuil, 1984, p. 107.

⁵⁵ Archives Fondation de Gaulle, p. 22.

direct –, le nouveau roman de l'écrivain Roger Peyrefitte⁵⁶. Intitulé *Les Juifs*, il s'ouvre sur ces mots :

Le 1^{er} janvier 1963, fête de la circoncision de Notre-Seigneur, le général de Gaulle ne pensait sans doute pas à ses ancêtres les Juifs Kolb, le chancelier Adenauer à ses ancêtres les Juifs Adenauer, le président de la République italienne à ses ancêtres les Juifs Segni, le roi de Suède à son ancêtre le demi-Juif Bernadotte (...) La reine Elisabeth à ses ancêtres maternels les Juifs Bowes-Lyon, le duc d'Edimbourg à ses ancêtres les Juifs Haucke, pas plus qu'à la maison blanche, le président Kennedy ne pensait à ses ancêtres les Juifs Kennedy et le vice-président Johnson à ses ancêtres les Juifs Johnson. Il était également douteux qu'à Louveciennes le comte de Paris pensât à la juive Pierloni de qui descendent les Bourbons par Jeanne d'Albret...⁵⁷

Tout au bout de cet étourdissant inventaire au ton très pamphlétaire, Roger Peyrefitte place finalement le Juif proprement dit : « A côté de ces illustres personnages, gloires de la conservation du prépuce, le chef de l'Etat d'Israël, Ben Zvi, faisait piètre figure. Il faisait surtout figure de trouble-fête, car il pouvait dire à chacun d'eux : "Souviens-toi" ».

Zakhor – « Souviens-toi » ! – est un mot important entre tous dans la perception juive du monde. Cette parole tirée du dernier livre de Moïse⁵⁸, est prononcée chaque année avant la fête de Pourim pour célébrer une tentative manquée d'extermination commanditée par le vizir Haman. Lorsque Dieu l'emploie dans le Deutéronome, c'est pour exhorter son peuple à ne pas oublier sa violente agression par le chef Amalek dans le désert, après sa sortie d'Egypte. Amalek, pour la tradition juive, c'est ce qu'on peut appeler un ennemi intime. Celui que, régulièrement, on voit resurgir pour remettre sur le métier – en vain, ou presque – son programme génocidaire. Le vizir Haman du livre d'Esther lui est explicitement apparenté ; Adolf Hitler sera logiquement placé dans sa succession après la Seconde Guerre mondiale.

Ce rappel par Roger Peyrefitte d'une tentative d'extermination, formulé vingt ans après la Shoah, ne pouvait donc manquer d'interpeller les consciences. Pour Peyrefitte, qui n'en était pas à son coup d'essai, le procédé était on ne peut plus calculé. Certains n'hésitèrent pas, comme le philosophe Jean-François Revel, à lui reprocher d'« allonger la liste de proscription »⁵⁹. Ce à quoi Peyrefitte répondra dans une série d'interventions et de publications soigneusement préméditées⁶⁰ qu'il résumera plus tard par cette formule : « Mon livre *Les Juifs*

⁵⁶ Le hasard a réuni autour de la figure du général de Gaulle, Roger et Alain Peyrefitte. Le premier, qui écrit : « mon cousin Alain Peyrefitte », laisse entendre qu'il existait entre eux à la fois parenté et relation. La chose est douteuse. Alain Peyrefitte, ayant en effet été baptisé « Roger Antoine » à la naissance, a justement fait modifier son prénom en 1957 afin d'éviter toute confusion avec son aîné, diplomate comme lui, et qui trainait une réputation sulfureuse.

⁵⁷ Roger Peyrefitte, *Les Juifs*, Paris : Flammarion, 1965, p. 5.

⁵⁸ Deutéronome, 25, 17 : « Souviens-toi de ce que te fit Amalek ».

⁵⁹ Roger Peyrefitte, *Propos secrets 2*, Paris : Albin Michel, 1980, p. 17.

⁶⁰ Samuel Moyn, *Antisemitism, philosemitism and the rise of Holocaust Memory, Patterns of Prejudice* 43 :1, 2009, Abbigdon-on-Thames : Taylor & Francis, pp. 1-16.

n'avait pu être considéré comme antisémite que par ceux qui ne l'avaient pas lu. (...) En démontrant (...) que tout le monde est juif ou peut être juif, j'avais supprimé, au contraire, l'antisémitisme »⁶¹.

Ce que Roger Peyrefitte omet de dire, c'est qu'il avait trouvé une partie de son information chez René Martial, théoricien du racisme dont la carrière médicale avait culminé sous Vichy, et dont les œuvres (*Les Métais*, 1942, *Notre race et ses aïeux*, 1943) avaient servi de substrat au Commissariat aux affaires juives. Il avait développé dès 1938 (*Race-Hérédité-Folie*) l'idée qu'un ancêtre juif pouvait expliquer à lui seul bien des aspects gênants de l'histoire monarchique, fût-ce à plusieurs siècles de distance, depuis le nez aquilin des Bourbons jusqu'au comportement intrigant, anxieux et inverti de Gaston d'Orléans. Comme la présure fait le fromage, la présence juive fait à ses yeux la race – ou plutôt la défail.

C'est dire la révélation d'une telle présence dans une lignée pouvait jeter du discrédit au plus haut niveau pour peu qu'on possédât la culture adéquate. L'emploi de la généalogie par Roger Peyrefitte, loin de supprimer l'antisémitisme, fait au contraire appel à lui en termes tout juste assez voilés pour placer son auteur à l'abri des tribunaux, mais cependant limpide pour un public averti. C'est de justesse, du reste, qu'il parviendra à éviter un procès des Rothschild qui avaient peu goûté d'avoir été placés – d'une manière qu'il concevait sans doute au-dessus de tout soupçon – en situation d'incarner le thème là encore très limpide de la finance juive.

Si Peyrefitte, auteur intelligent, a jamais cru en son raisonnement, ce ne fut certainement pas au point de penser que *Les Juifs* constitue « le plus important ouvrage jamais écrit contre l'antisémitisme »⁶². L'outrance du propos dénonce la méthode chez cet admirateur de Voltaire, qui se positionne tantôt en continuateur du déterminisme racial, et tantôt, selon son besoin, en défenseur de l'universalisme des Lumières, à seule fin de vendre des copies et de régler ses comptes. Qui joue, en somme, sur plusieurs tableaux.

En attendant, en 1965, le Président de la République avait été présenté dès la première ligne de son nouveau travail comme un descendant des fils d'Israël dans une ambiguïté voulue. Le roman, un peu plus loin, en proposait même à son lecteur une démonstration.

A propos du Général, dit Osmonde, tu es bien bon de lui attribuer des ancêtres juifs : rien ne prouve le judaïsme des Kolb.

— Ma chérie, si l'on avait à démontrer la qualité de juif par le judaïsme, je doute que l'on puisse démontrer celle des Rothschild. Certes, il y a des Juifs pratiquants, mais c'est la minorité. Tous les Juifs ne sont même pas circoncis et plus d'un s'est sauvé pendant la guerre en exhibant son prépuce. Il est donc très possible que les ancêtres maternels du Général de Gaulle aient conservé le leur depuis plusieurs siècles. Le Kolb qui est son arrière, arrière-grand-père, soldat dans le régiment français de Reinach, puis négociant

⁶¹ Roger Peyrefitte, *Propos secrets 2*, op. cit., p. 20.

⁶² *Paris-Presse*, 7 juillet 1965, cité par Paul Xavier Giannoli, *Roger Peyrefitte ou les clefs du scandale*, Paris : Fayard, 1970, p. 96.

en tabac, est indiqué comme étant de religion luthérienne et présida le consistoire évangélique de Maubeuge. Les curieux, déjà parvenus à cette découverte, n'ont pas eu l'idée de consulter la liste des noms juifs italiens : Kolb y figure en bonne place, aussi bien que sa traduction Colbi. C'est donc originairement un nom juif, quels qu'aient été ses avatars dans la suite.⁶³

Les faits, formulés de la sorte, semblent suffisamment précis pour être vérifiés. Sont-ils donc avérés ?

III. 2. Roger Peyrefitte ou l'art de la provocation

L'ancienneté de la présence juive en Europe, la réalité des conversions ou des alliances, la fluctuation des noms, profanes et religieux, la fragilité des archives à travers l'histoire, tout cela autorise, en parlant d'une famille immigrée d'Allemagne au premiers temps de l'émancipation, à soulever la question de l'assimilation d'une famille juive qui aurait pu toucher de Gaulle. Mais une telle recherche, somme toute banale à condition d'être entreprise dans une perspective adéquate, et tout à fait légitime à défaut d'être à coup sûr intéressante, ne pouvait prétendre être réglée par un tel *name dropping*, selon la thèse un peu absurde alors revendiquée par Peyrefitte : « l'antisémitisme va s'effondrer », annonçait-il, « non pas grâce aux mamours du concile, ni grâce aux palabres de l'Amitié judéo-chrétienne, encore moins grâce à la réconciliation douteuse des pays arabes et de l'Etat d'Israël, mais sous les coups de bélier d'une science à laquelle personne n'avait pensé : l'onomastique »⁶⁴.

N'est trompé que celui qui le veut bien. Non seulement l'idée d'identifier les Juifs par leur nom est vieille comme l'antisémitisme, mais elle ne repose sur rien de solide. Peu de noms, en effet – les noms effectivement hébraïques – ont à coup sûr une origine israélite. Le seul cas d'Alfred Rosenberg, ministre du nazisme, suffirait à montrer l'inanité de l'argumentation.

Loin d'être brillante, celle-ci fonctionne davantage comme un paravent destiné à masquer des idées aussi douteuses que lucratives. C'est pourquoi quelques spécialistes s'émurent du sort qui était réservé à leur discipline et s'employèrent à démontrer à Peyrefitte « son ignorance totale de l'onomastique » :

Le nom de Kolb est évidemment un nom d'origine germanique et il devait être porté au moment des grandes invasions par de petits chefs de guerre, précurseurs de cette noblesse terrienne qui allait s'émanciper jusqu'à donner son nom à l'époque de la féodalité, puisque son prototype *Cholbo*, que Foerstemann *Personennamen* 366

⁶³ Roger Peyrefitte, *Propos secrets 2*, op. cit., p. 57.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 58.

rapproche du vieux-allemand *Cholbo* fustus, clava, se retrouve dans les noms de village *Cholbendorf*, attesté au VIII^e siècle, littéralement « le village de *Cholbo* », et dans celui de *Cholbingun* où la terminaison *-ingen* indique l'appartenance au clan. *Cholbingun* se distingue de *Cholbendorf* en ce qu'il désigne plus précisément les gens de *Cholbo*, c'est-à-dire sa famille et ses serviteurs. Ce sont là des choses élémentaires qui ne dépassent pas le niveau d'un débutant. Faire de Kolb ou Kolbe, d'où l'italien Colbi, « un nom originairement juif », c'est évidemment se moquer du monde.⁶⁵

Sans doute Roger Peyrefitte, plus littéraire qu'historien, se rappelait-il un personnage des *Illusions perdues* de Balzac, ou bien un autre Kolb, dans le roman *L'Argent* écrit par le Zola d'avant l'affaire Dreyfus, est présenté comme « un homme petit, très brun, dont le nez en bec d'aigle, sortant d'une grande barbe, décelait l'origine juive »⁶⁶.

Il est temps de préciser qu'aucune recherche n'a permis de déceler chez Charles de Gaulle ce qu'on appelait alors – à tort puisque les Juifs n'ont jamais constitué un peuple au sens ethnique du terme – du « sang » juif. Ni le monumental travail mené par Nicole Dreneau et Joseph Valynseele sur la généalogie gaullienne ; ni la longue recherche sur la famille Kolb, publiée par le professeur Ernst-Otto Braasch la même année que le roman de Peyrefitte⁶⁷ ; ni enfin la lecture des registres de la commune de Feldrennach, qui ne mentionnent les ancêtres du Général que comme membres de l'église évangélique.

Un certain Veit Schofer – dont le nom évoque là encore moins l'hébreu *sofer* (un scribe), que l'allemand *schäfer* (un berger), et dont le prénom fut assez germanique pour avoir été porté par un des principaux représentants de la propagande nazie, Veit Harlan, réalisateur du *Juif Süß* – est même signalé exercer la profession de « schultheiss », c'est-à-dire une sorte de représentant du seigneur pouvant exercer dans le bourg des fonctions de basse justice, fonction qui eût difficilement échu à un israélite⁶⁸.

Si rien, donc, ne vient confirmer que les Kolb aient eu de quelconques origines juives, les indices ne manquent pas, par contre, pour soupçonner Roger Peyrefitte d'avoir monté cette histoire de toutes pièces.

Alors qu'il préparait son roman, Peyrefitte avait en effet souhaité rencontrer Pierre Mendès France. Non pas pour évoquer sa filiation israélite (de notoriété publique) mais pour lui parler d'une lointaine parenté avec les Valois qu'il avait découverte chez l'homme d'Etat. Faire de Mendès France, à qui les atteintes raciales n'avaient guère été épargnées, un descendant des rois très chrétiens, en même temps qu'il s'appliquait à judaïser toute la classe

⁶⁵ J. Saglio, L'onomastique de M. Roger Peyrefitte, *Revue internationale d'onomastique* vol. 18, 1966, Paris : D'Artrey, pp. 197-198.

⁶⁶ Emile Zola, *L'Argent*, chapitre III.

⁶⁷ Ernst-Otto Braasch, Die baden-württembergischen Vorfahren von General Charles de Gaulle, *Archiv für Sippenforschung*, Limburg/Lahn : C. A. Starke, 1965 (n°20), pp. 289-299, et 1966 (n°21), pp. 415-420. L'article remonte jusqu'à un certain Kolbe, ou Colbius, imprimeur à la Renaissance.

⁶⁸ Herbert Kling, *Familienbuch der Pfarrei Feldrennach 1653-1900*, Gemeinde Straubenhart, 2007, p. 678.

politique, apparaissait certainement à l'écrivain comme une sorte de dédouanement utile – *some of my best friends*, dit l'expression, et l'auteur se dira en effet avec Mendès « en termes très amicaux »⁶⁹ – en même temps qu'une facétie bien dans son goût. « D'après Roger Peyrefitte », dirait-on après la sortie du roman, « tout le monde est juif, sauf Mendès-France »⁷⁰.

A l'occasion d'un compte rendu de cette entrevue dans un témoignage tardif, alors que, le Général défunt, il aura considérablement revu sa position vis-à-vis du gaullisme, Peyrefitte ne cachera plus son stratagème :

De Gaulle avait une arrière-grand-mère nommée Louise Kolb. Quand je visitai Pierre Mendès France au moment où j'écrivais mon livre *Les Juifs*, il fit une allusion ironique à l'aveu de cette ascendance, qui avait échappé au Général lors de son premier entretien en Allemagne avec le chancelier Adenauer. Mendès avait ajouté : « De Gaulle a dû certainement se mordre la langue après avoir dit ça ». Il pensait sans doute, en effet, que le Général n'aimait pas tellement les juifs, et qu'il venait de leur apprendre être plus ou moins des leurs. Si Kolb ne figure pas dans la liste des *Noms des Israélites en France*, ouvrage du professeur Paul Lévy, il est bien dans la liste des juifs italiens, établie sous le fascisme, et Joseph Valynseele et Nicole Dreneau, dans leur *Parentèle de Charles et Yvonne de Gaulle*, indiquent les noms juifs qui apparaissent dans la descendance de cette Louise Kolb (Schmidt, Debray, Bernard...) C'est à cause de cette alliance que je m'étais diverti à mettre le Général en tête des chefs d'Etat et souverains ayant des ancêtres juifs, début de mon roman sur ce thème.⁷¹

⁶⁹ Roger Peyrefitte, *Propos secrets*, Paris : Albin Michel, 1977, p. 20.

⁷⁰ Roger Peyrefitte, *Propos secrets 2, op. cit.*, p. 20.

⁷¹ Roger Peyrefitte, *Réflexion sur de Gaulle*, Genève : Société des éditions régionales, 1991, pp. 69-70. Une lettre envoyée le 4 janvier 1965 par Mendès France à Charles Hernu – qui dirigeait cette même année la campagne de François Mitterrand aux élections présidentielles – offre sans surprise un éclairage tout différent : « Je vous remercie de m'avoir dit dans votre lettre du 23 qui m'a suivi à Megève la conversation que vous aviez eue avec Peyrefitte. Je compte donc sur son appel téléphonique à mon retour à Paris le 10 ou le 11. Je vous suis, en tout cas reconnaissant, car je pourrai éventuellement être gêné par ce qu'il publiera, étant donné que cela me concerne d'une manière très personnelle et de la meilleure foi du monde, il peut ne pas comprendre exactement ce qui m'est agréable ou désagréable. A vrai dire, il s'est un peu vanté en disant qu'il a eu à "m'apprendre" des choses que j'ignorais. C'est une allusion à des indications touchant l'origine de ma famille. Il est bien exact qu'il en savait à cet égard beaucoup plus que je ne l'aurais cru, car je croyais être vraiment le seul ou à peu près à avoir tiré cela au clair. Il avait recueilli, m'a-t-il dit, (je me demande bien où, mais il ne me l'a pas précisé), que j'étais « un descendant des Capétiens ». Sous cette forme, les choses étaient un peu trop, disons, approximatives. Il en allait de même d'ailleurs de divers autres renseignements ou prétendus renseignements qu'il avait et étaient partiellement exacts et partiellement inexacts. Le plus simple était finalement que je lui dise la vérité telle que je la connaissais pour éviter à tout le moins qu'il raconte des histoires par trop cocasses et inexacts. De toute manière, j'attends impatiemment de savoir l'usage qu'il fera des renseignements que je lui ai communiqués. J'aurais préféré que l'on ne parle pas de toute cette histoire. Mais je ne pouvais évidemment pas l'en empêcher ». Eric Roussel, *Pierre Mendès France*, Paris : Gallimard, 2007, p. 531.

Les choses, ainsi, deviennent à peu près claires si l'on a en mémoire la situation personnelle d'un ancien diplomate resté en poste sous le régime de Vichy, et définitivement écarté de la fonction publique après les purges de la Libération.

Encore foncièrement antigauilliste en 1965, ce qu'on comprend sans peine, l'auteur tirait ses revenus de ses écrits et était passé maître dans l'art d'attiser le scandale. Après son entretien avec Pierre Mendès France, il crut plausible qu'une parcelle de judéité existât chez le Général. Il la mit donc en scène comme un élément susceptible, à la fois, de le servir et de plaire dans l'incipit de son nouveau roman.

IV. Fausse nouvelle, mais véritable événement

IV. 1. Mythe et contre-mythe dans la France d'après-guerre

Est-ce là le fin mot de l'histoire ? Doit-on la considérer l'affaire des « ancêtres juifs » du général de Gaulle, qui divertit un moment la campagne présidentielle de 1965, comme un épiphénomène ou un non-événement ? Ce serait passer un peu vite sur certaines données du gaullisme, notamment le profond attachement (rappelé ci-dessus) de son fondateur à sa généalogie et la mobilisation de cette dernière à des fins politiques ; ainsi que sur l'incompatibilité de principe, à tout le moins l'extrême distance qui existait alors dans l'imaginaire collectif entre la lignée d'un descendant de la noblesse combattante et l'image du juif des sentiers et des ruelles, longtemps perçu comme une singularité dans le paysage social, sinon comme une anomalie.

En d'autres termes, cette histoire possède des traits qui la rendent caractéristique à la fois de l'époque et de l'homme concernés. Elle agit donc comme un révélateur permettant de poser les rapports de Charles de Gaulle avec les Juifs de son temps dans une juste perspective, afin d'en proposer une problématique.

Révélateur de l'époque, d'abord. En France, les années 1960 sont à la démystification du culte national. Le mythe de la nation, normalisé par Jules Michelet et mis en place par les Républicains au moyen de l'école publique, a alimenté jadis toute une historiographie, en un temps où l'histoire s'affichait volontiers comme « la science maîtresse »⁷². Les de Gaulle, qui en avaient fait leur profession sur deux voire trois générations (puisque outre Julien de Gaulle, l'historien de Paris, Henri de Gaulle et son fils Charles devaient aussi professer cette discipline), en étaient complètement imprégnés.

Or c'est dans le courant des années 1960 que le discours historique commença à abandonner le récit éloquent de la geste nationale pour se recentrer sur sa vocation

⁷² L'expression est de Gabriel Monod lors des obsèques de Gambetta. Voir Guy Bourdé et Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Paris : Points Seuil, 1997, p. 186.

scientifique. Non pas tant le monde de la recherche d'ailleurs, déjà acquis au renouveau, que dans le discours officiel, scolaire, et vulgarisateur. C'est toute la société qui, alors, évoluait. Il devient en effet patent, en 1965, que de Gaulle commence à se dissocier de sa base, pour devenir ce « noble anachronisme »⁷³ qu'on avait pu pressentir auparavant, mais qu'il ne devint réellement qu'à ce moment qui sera aussi celui, soit dit en passant, d'une prise de distance d'avec l'Etat d'Israël. L'ère de la consommation et de la culture de masse a atteint à ce moment la société française.

Après la reconstruction du pays, quand les Français sont passés brusquement d'un monde de la faible mobilité et des représentations fixes, à l'ère de la consommation – possession massive des produits phares de la modernité (télévision, lave-linge, automobile), distance accrue vis-à-vis des symboles et traditions de l'Etat, érosion de la culture livresque –, comme si, à la faveur du changement générationnel, la parenthèse de la Seconde Guerre mondiale qui avait propulsé deux militaires au sommet de l'Etat et relancé le discours national, s'était brutalement refermée : on vit resurgir et triompher l'idéologie un peu confuse d'avant 1929, celle de Stresemann et Briand, ou de Coudenhove-Kalergi, prônant l'Europe unie, l'humanisme, et l'économie de marché. S'il y avait donc supercherie, celle-ci prenait appui sur des réalités concrètes.

Car pour qu'un mensonge s'impose comme une vérité, deux conditions s'imposent. Il faut qu'il ait l'apparence de la réalité ; il faut ensuite qu'on soit prêt à le recevoir pour tel. Pour la réalité, les souvenirs de la guerre pouvaient suffire à associer de Gaulle, en 1965, avec le monde juif. De mémoire d'homme, on se souvenait encore que la propagande de Vichy avait usé jusqu'à la corde le thème du philo-Semitismisme gaullien : le « général micro », à Londres, prêtant sa voix au complot juif mondial. Et puisque, comme dit Huxley, soixante-quatre mille répétitions font une vérité, un nouvel avatar de cette rumeur partait déjà, à vingt années de là, avec un capital appréciable de vraisemblance.

Pour ce qui est de l'autre condition, un Charles de Gaulle ancré dans le judaïsme pouvait passer pour certains pour une révélation bienvenue. L'usure du gaullisme, bien perceptible dans l'élection de 1965 – puisque le Général, mis en ballottage, aurait même songé à retirer sa candidature – suffit à l'expliquer. La presse, aussi souvent critique à l'égard du pouvoir que dépendante des logiques de marché, fournit cette même année à Roger Peyrefitte une tribune d'autant plus enviable que l'opposition grandissante était alors disposée à l'accueillir favorablement⁷⁴.

⁷³ Alexander Werth, *France 1940-1955*, Londres : Robert Hale, 1956, p. 201. Voir également *De Gaulle, a political biography*, Londres : Simon and Schuster, 1965.

⁷⁴ *Le Crapouillot* (1915-1996), frère jumeau du *Canard enchaîné* ayant dérivé vers la droite, publia en 1967 un hors-série hostile dans lequel on peut lire : « Plus intéressant est l'ancêtre maternel Kolb dont de Gaulle révéla lui-même l'existence au cours de son voyage de 1962 en Allemagne. Ludwig Kolb (né le 17 août 1761 à Grutzigen, Bade) appartenait au régiment de mercenaires suisses de Reinach. Les "Affreux" de l'époque ! (...) Différents auteurs, dont Roger Peyrefitte dans "Les Juifs" relèvent que les Kolb sont d'origine israélite bien que Ludwig Kolb fut déjà converti au protestantisme (...).

C'est que l'antigaullisme, depuis 1958, avait fait du chemin. Naguère composé principalement des nostalgiques de l'Algérie française ou de Vichy, il avait été peu à peu renfloué plus par une opposition très différente : sociale, jeune, pacifiste et atlantiste. Prenant en quelque sorte le relai de l'opposition légaliste autrefois incarnée par le poète et diplomate Saint-John Perse. N'ayant pas vécu les années 1930, cet antigaullisme nouveau n'était pas pour autant dépositaire de la culture politique de ses aînés. Partant, il était peut-être mal outillé pour sentir et décrypter la complexité du message gaullien, assis en équilibre entre antiparlementarisme et démocratie, entre exigence républicaine et sensibilité monarchique. Si bien que la jeunesse avait tendance à ramener le gaullisme à un autoritarisme pur et simple. Et si elle n'était sans doute pas essentiellement disposée à croire aux élucubrations d'un Roger Peyrefitte, elle ne pouvait trouver aucun intérêt à démentir une assertion visant à mettre à mal un mythe jugé (la prose murale de Mai 68 le montrera assez) suranné et fascisant. Le gaullisme, à ses yeux, ne récoltait que ce qu'il avait semé. L'absurdité des représentations gaullistes, désormais partagé par une part notable de la société française, s'affirma donc incidemment par la propagation d'un contre-mythe aussi absurde que lui. Si bien que prêter foi en un de Gaulle juif ne fut pas forcément, on le voit, une marque affirmée d'antisémitisme, mais à coup sûr une manière d'écorner l'image du successeur de Saint Louis et de Jeanne d'Arc, qui clamait haut et fort, depuis plus de deux décennies, qu'il incarnait la France.

C'est donc par une curieuse convergence d'intérêts, sinon de pensée, que les deux branches de l'antigaullisme en vinrent à opposer au mythe patriotique et chevaleresque, cet autre mythe, cosmopolite et pragmatique, du Juif errant, qui avait fait jadis la renommée d'Edouard Drumont⁷⁵. Le tour de force de Roger Peyrefitte, en 1965, sera de parvenir à unir ces deux courants en mélangeant des thèmes antisémites à un discours universaliste, qui ne trompait certes que ceux qui voulaient bien l'être, mais qui était devenu difficilement attaquant sur le plan formel – enfin qui existait, et c'était là la nouveauté.

L'entreprise ambiguë d'un personnage comme celui-là, pris entre son passé vichyssois et les attentes du public moderne, est par conséquent tout à fait révélatrice de cette époque pivot. Accusé de « renverser les boîtes à ordures »⁷⁶, Peyrefitte était à coup sûr un méchant homme ; mais il était loin d'être un sot. Et comme tout bon affabulateur, il savait serrer d'assez près la réalité. Si bien que, malgré le relent douteux d'antisémitisme de son roman, celui-ci, paradoxalement, eut au moins l'effet vertueux de briser de vieux tabous. Le discours de Peyrefitte, malgré tout, incorporait l'image renouvelée du Juif après la Seconde Guerre

Peyrefitte dit s'en être entretenu avec Pierre Mendès-France, grand fouilleur de généalogies, qui lui confia après la confidence allemande du général : « J'ai l'impression que de Gaulle regrettera d'en avoir trop dit à ce sujet » ». *Le Crapouillot : Le petit de Gaulle illustré*, hiver 1967-1968 (nouvelle série n° 1), p. 7.

⁷⁵ Edouard Drumont (1844-1917) est un journaliste et polémiste français. Fondateur du quotidien *La libre parole*, qu'il dirige, et de la Ligue nationale antisémitique de France, un temps député d'Alger (1898-1902), il est l'auteur de *La France juive* (1886) qui connaîtra un immense succès populaire dans la France de la Belle Époque.

⁷⁶ Eric Johansson, *Démocratie*, 28 mars 1963, cité par Paul Giannoli, *Roger Peyrefitte, op. cit.*, p. 88.

mondiale. Il aida à la populariser. C'est ainsi que l'historien Samuel Moyn a pu compter *Les Juifs* au nombre des éléments ayant permis la lente émergence d'une conscience de la Shoah en France. « L'entreprise de Peyrefitte », écrit l'universitaire américain, « documente clairement le processus d'abolition de l'antisémitisme en tant que sentiment public autorisé. Sa fusion de l'antisémitisme avec le philosémitisme présuppose pleinement cette abolition »⁷⁷.

IV. 2. Charles de Gaulle et la « Question juive »

A tout cela de Gaulle, en digne successeur du cardinal Mazarin, se gardait bien de répondre : « *Imperatoria brevitatis*, disaient les Romains »⁷⁸. Cependant tout le monde, dans son entourage, ne professait pas la même retenue, et un écrit de sa sœur aînée, Marie-Agnès Cailliau, destiné à édifier ses petits-enfants sur l'histoire des leurs (pendant « gaullien » de la brochure des Watrigant⁷⁹), laisse entrevoir le choc que ce roman produisit sur la famille. Arrivée à ses ancêtres Kolb, on trouve cette digression :

Ce qui fit écrire à Roger Peyrefitte dans son affreux roman *Les Juifs* que le général de Gaulle aurait eu du sang juif dans les veines. Bien qu'une telle hérédité n'ait rien eu de déshonorant (...) je tiens à dire que, si l'arrière-grand-père de ma mère s'appelait bien Kolb, il était non pas juif mais protestant. Il fut même, dans son âge mûr, président du consistoire protestant de Dunkerque ou de Lille. Il n'était pas français mais badois (il n'y avait pas encore d'empire allemand). Il vint de Bade en 1765 pour s'engager en France dans un régiment suisse. Quelques années plus tard, il se mariait avec une Française, née Nicot. Elle était catholique et leurs enfants furent catholiques...⁸⁰

On sait aujourd'hui que Louis Philippe Kolb ne présida en fait aucun consistoire protestant. Mais on ne peut dire, à part cela, que la bonne Mme Cailliau ait eu tort dans son raisonnement. Si nous avons tous, comme l'affirmait La Bruyère, un roi et un pendu parmi nos ancêtres, si, comme l'affirmaient les généalogistes des années 1980, tout Français de souche descendrait de Charlemagne, pourquoi la présence d'un Juif dans une généalogie devrait-elle tant faire jaser ? Au surplus, étant donné l'éloignement du candidat potentiel, les origines sémitiques des de Gaulle ne pouvait se concevoir qu'en termes résiduels. Le défunt Commissariat aux Questions Juives lui-même n'y aurait rien trouvé à redire. Il n'est pas sûr,

⁷⁷ Samuel Moyn, *Antisemitism, philosemitism and the rise of Holocaust Memory*, *op. cit.*, p. 7 (traduction de l'auteur).

⁷⁸ *FE*, p. 182.

⁷⁹ « Au temps où l'on ne brûlait pas la vie à toute vapeur comme notre siècle le fait », écrit Watrigant en exergue de son travail, « existait une excellente coutume ; on tenait, dans chaque famille, un livre où étaient relatés, jour par jour, je dirais presque heure par heure, les moindres incidents de l'existence. Dans ces archives patriarcales, les enfants retrouvaient la vie toute entière de leurs ancêtres. Ils y puisaient de grandes leçons, de nobles exemples ». Archives Fondation de Gaulle.

⁸⁰ Christine Clerc, *Les de Gaulle, Une famille française*, Paris : J'ai lu, 2002, p. 26.

enfin, qu'un ancêtre israélite eût indisposé le Général plus qu'un ancêtre allemand. Des éléments montrent même le contraire.

Lorsqu'en 1916, retenu en captivité en Allemagne, le capitaine de Gaulle reçoit « un fort beau colis de friandises et de cigarettes »⁸¹ de « Mme Stanislas Lami », née Emilie Sedelmeyer, il ne pouvait ignorer que cette cousine n'était autre que la fille de Charles Sedelmeyer, un des plus fameux marchands d'art de son temps, à qui la tradition familiale prêtait une origine israélite⁸². Cela ne l'empêcha pas de lui envoyer ses remerciements (c'est bien le moins), ni de presser sa mère d'en faire autant. En 1918, Emilie Lami récidivant : « Cette attention renouvelée de sa part me touche fort. Et cela d'autant plus que je ne la connais autant dire pas ». Une lettre de 1939 adressée à « [sa] chère cousine »⁸³ montre qu'ils eurent l'occasion, entre les deux guerres, de lier connaissance.

Plus significatif : lorsque sa nièce Chantal, fille de son frère cadet Pierre décédé en décembre 1959, décida de se fiancer l'année suivante, Charles de Gaulle fut consulté sur la convenance de cette union. Le prétendant, diplômé de Sciences Po, qui devait devenir plus tard Secrétaire général du Quai d'Orsay sous le premier mandat de François Mitterrand, ambassadeur de France, et directeur d'entreprises, avait nom Francis Gutmann et il n'était pas, loin s'en faut, issu de la bourgeoisie catholique du nord. Son père, Robert Gutmann, était certes ce polytechnicien et ancien résistant au réseau lyonnais *Vélite-Thermopyles* (dépendant du BCRA de la France Libre) mort en déportation, mais il était aussi d'origine juive. Qu'à cela ne tienne, écrit de Gaulle à sa nièce : « Les mérites de celui que tu as choisi pour que ta vie se passe à ses côtés me sont bien connus. Je sais quelles sont sa valeur et son intelligence »⁸⁴. Et de les inviter tous deux à déjeuner dès son retour d'Amérique, le samedi 7 mai 1960. De Gaulle renouvellera ces félicitations au moment de leur mariage en 1964 : « Sois sûre que mes vœux les plus affectueux sont allés vers toi et que ton mari n'a pas été oublié »⁸⁵.

Certes, toute difficulté n'est pas levée pour autant, car à cette date les Gutmann étaient vraisemblablement devenus catholiques. Au surplus, cette généalogie ne touchait pas le Président de la République personnellement, dans ses représentations historiques, et n'avait donc pour ainsi dire aucun impact politique. Tout antisémitisme étant ainsi écarté, est-il certain que les de Gaulle eussent mentionné avec autant d'empressement un israélite égaré

⁸¹ *LNC I*, p. 265.

⁸² Parmi les papiers aimablement transmis par M. Arnaud Ficholle, un acte de naissance mentionne le baptême de Charles, fils naturel d'Aloisia Sedelmeyer, dans la paroisse catholique St Joseph zu Margareten de Vienne le 1^{er} mai 1837. Sedelmeyer était cependant de père inconnu et c'est de ce côté qu'une filiation israélite est envisageable. Au reste, Vienne a connu bien des familles converties. Pour les relations familiales, *Le Figaro* du 28 janvier 1912 annonce la présence de Henri de Gaulle et sa femme parmi les donateurs au mariage de la fille de Stanislas Lami : Sedelmeyer se trouve alors dans l'assistance.

⁸³ *LNC I*, p. 881.

⁸⁴ *LNC III*, p. 230.

⁸⁵ *LNC III*, p. 641.

quelque part dans leur généalogie, aussi sûrement qu'un chevalier normand ou même qu'un militaire allemand ? Eût-il pu apparaître lui aussi lors d'un discours à Jérusalem, pour prouver l'attachement de la France à l'existence d'un Etat juif ? Si de Gaulle fut personnellement à l'aise avec les populations israélites, les aurait-il intégrées dans le grand jeu des représentations fondateur de son pouvoir dont il avait le secret ? On est en droit d'en douter. Or c'est dans cet intervalle que vient s'insérer le vaste sujet de sa relation au peuple juif.

La généalogie, rappelons-le, est d'abord une affaire de choix, et dans le cas présent de choix politiques. Si ses « ancêtres juifs » du Général furent bien l'invention d'un écrivain à scandales en mal de notoriété, les chevaliers normands revendiqués par Charles de Gaulle en étaient une autre émanant d'une famille en mal d'origines nobles, à peine moins romanesque. Les uns semblent répondre aux autres, et c'est sur une pareille toile de fond que le roman de Roger Peyrefitte avait pris, en poussant jusqu'à l'absurde la logique du mythe de l'enracinement séculaire dans le sol de la patrie. Il n'avait fait, somme toute, qu'opposer au gaullisme un miroir renversé, excitant le trouble sans se soucier des conséquences comme il aimait le faire. C'est pourquoi il se permettait d'ironiser : « J'imagine la joie du général, quand il saura qu'il a dans ses veines du sang du Christ — selon le mot du père Riquet. — Et du sang des Rothschild : il doit l'apprécier, puisqu'il a fait leur directeur [Pompidou avait travaillé pour la banque Rothschild entre 1954 et 1958] premier ministre. S'il va en Israël, il recevra un accueil enthousiaste »⁸⁶.

Peyrefitte exagérait, c'est entendu, mais se trompait-il de cible ? Deux ans plus tard, de Gaulle prononçait son fameux discours sur le « peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur » (Conférence de presse du 27 novembre 1967), plaçant définitivement la France à distance d'Israël. Et le sociologue Raymond Aron, sortant de sa proverbiale réserve, l'accuserait publiquement d'avoir « solennellement réhabilité » l'antisémitisme⁸⁷. Les Juifs, rencontrant l'espace du mythe gaullien, revoyaient apparaître les attributs distinctifs qui avaient été les leurs en des temps qu'ils croyaient révolus.

De toute évidence, le judaïsme a interrogé de Gaulle. Il n'est pas certain, d'ailleurs, que ce dernier ait été à l'initiative de cette interrogation : à la différence de Drumont, de Maurras, et même de Barrès, de Gaulle aborda rarement ce sujet de lui-même ; et jamais il ne l'instrumentalisa. Il se peut qu'il en ait été incommodé. Quoi qu'il en soit, traversant en première loge ce siècle dans lequel d'aucuns ont pu identifier un « siècle juif »⁸⁸, il fut placé à chaque étape de sa vie face à ce qu'on appelait la *Question juive*. Qu'on juge : Charles de Gaulle grandit au moment de l'Affaire Dreyfus dans une famille de la droite monarchique. Il

⁸⁶ Roger Peyrefitte, *Les Juifs*, op. cit., p. 57.

⁸⁷ Raymond Aron, *De Gaulle, Israël et les Juifs*, op. cit., 1968, p. 45.

⁸⁸ Yuri Slezkine, *Le siècle juif*, Paris : La Découverte, 2009.

entra dans l'armée au temps où les « fous de la République »[»] investissaient ses rangs. Arriva dans l'arène politique parallèlement au fascisme. S'empara des rênes de l'Etat parallèlement à la Shoah. Exerça la présidence de la République au moment même où l'Etat d'Israël posait ses bases, et tandis que la France, cherchant le moyen de renouveler ses liens avec le monde arabe, se repositionnait en puissance dans le jeu des nations... La confrontation était inévitable.

Or, cette confrontation n'alla pas de soi. Peut-être pour des raisons d'ordre *sentimental* (pour reprendre cette célèbre dichotomie exposée dans l'incipit de ses *Mémoires de guerre*) : de Gaulle, bien que respectueux des minorités et tenant de l'universalisme, était originaire d'un milieu conservateur. Mais aussi pour des motifs *rationnels*. L'homme de caractère, dont il voulait conserver le mystère, l'homme d'Etat formé à l'école du grand style et de la vénération des chefs, ce pape laïque du culte de la nation, ne pouvait s'accommoder aisément de ce peuple qui, au sein de la société, échappait à tout cadre conceptuel directement saisissable, sinon celui, absurde et outrancier, de l'antisémitisme.

Cela explique que le rapport de Charles de Gaulle au judaïsme ait été extraordinairement ambigu. Pourquoi ? Comment ? C'est ce que ce travail entreprend d'éclairer. Touchant de manière connexe de nombreux thèmes chers au gaullisme – nation, religion, relations internationales – il a pour ambition de jeter sur le personnage un éclairage original, apportant parfois un matériel inédit, remobilisant l'ancien, afin d'aider à en comprendre le fonctionnement, et d'en restituer mieux l'épaisseur historique.

Cette recherche devant collecter des informations inédites ou en mettre d'autres, éparses, en contact direct, c'est l'ordre chronologique qui sera désormais retenu, méthode aussi simple qu'utile dont l'histoire récente, malgré les bons services rendus, a semblé plus d'une fois vouloir faire l'économie. Cette chronologie sera thématifiée de manière à s'accorder à la méthodologie de rigueur dans ce type de travail.

[»] Pierre Birnbaum, *Les Fous de la République, Histoire politique des Juifs d'Etat de Gambetta à Vichy*, Paris : Fayard, 1992.